

CARACTERISTIQUES ET COMPORTEMENT DE LA FAMILLE  
A DAKAR (SENEGAL)

*Benoît Ferry\**

INTRODUCTION

L'Afrique possède, enracinée au coeur de sa culture, une perception aiguë de la réalité familiale; tout en découle et tout y converge. Le phénomène nouveau est l'apparition, au coeur de ces sociétés traditionnelles, de villes modernes dont tout découle et où tout converge également. Confrontée à ce processus d'urbanisation importé des cultures occidentales, la famille subit une mutation profonde et se trouve ébranlée dans ses bases et sa finalité.

Cet article se propose d'envisager les caractéristiques et le comportement de la famille à Dakar, en essayant d'en déceler la spécialité urbaine et les nouvelles tendances.

Les données proviennent principalement d'une enquête démographique sur la fécondité menée à Dakar par la section de Démographie de l'ORSTOM. (Voir bibliographie à la fin du texte.) Elle a permis de dégager de nombreux éléments sociologiques sur la fécondité et la famille.

L'impact de l'urbanisation sur la famille est examiné ici à Dakar où, après avoir présenté la place et la vie de l'enfant puis la jeune fille et le mariage, la vie familiale dans ses différents constituants est abordée: le cadre de vie et particulièrement l'espace, les structures matrimoniales où prédomine la polygamie, les relations conjugales qui placent la femme en situation de dépendance; la fécondité, plus forte ici qu'en milieu rural, confirme la femme dans son rôle reproducteur, enfin les activités de chacun où la préoccupation essentielle est d'acquérir un revenu monétaire pour vivre et supporter la compétition intense créée par la ville.

Les mécanismes traditionnels qui régularisaient la famille dans les sociétés traditionnelles semblent ici inadéquats ou débordés. Les

\* Sociologue-Démographe Chargé de Recherches O.R.S.T.O.M.

O.R.S.T.O.M.  
Fon. Documentaire  
N° : 1986  
Cot. B  
Date : 29 OCT. 1982

causes et les modalités de l'évolution de la famille sont abordées afin de montrer qu'il n'existe pas à proprement parler de modèle type de la famille urbaine, mais que, confrontée aux bouleversements de tous ordres liés à l'urbanisation, la cellule familiale cherche actuellement son identité et équilibre.

## LE CADRE DE VIE

Le Cap-Vert constitue l'agglomération de Dakar; sa superficie est de 550 km<sup>2</sup> et sa population est estimée en 1971 à 700.000 habitants. Le taux moyen d'accroissement se situerait autour de 7%, se partageant par moitié entre accroissement naturel et migratoire.

Le centre ville, de type occidental, est entouré de nombreux quartiers populaires et d'habitat spontané qui s'étendent fort loin.

Sept Dakarais sur dix vivent dans des maisons rudimentaires recouvertes de tôles. 60% des habitations ne comportent qu'une seule pièce à coucher où s'entassent une moyenne de cinq personnes.

Le cadre de vie de la famille à Dakar est ainsi bien différent de celui où évoluent les structures familiales traditionnelles en zone rurale. L'espace, c'est-à-dire la zone attribuée à chaque cellule familiale est une des contingences majeures de ce cadre de vie.

En effet la famille, en général plus nucléarisée qu'en brousse, ne dispose que d'un logement particulièrement exigu et d'une petite cour. En brousse la famille (famille élargie) dispose de son carré, des aires de pâturages pour le troupeau, de ses champs de culture, etc. L'espace est alors communautaire, et chaque endroit est inscrit dans la tradition et la vie de la famille.

## L'ENFANCE

Que ce soit en ville ou en brousse, les enfants occupent une place centrale dans la vie de la famille. La vie du ménage est dans une très large mesure conditionnée, sinon déterminée par la présence des enfants.

A Dakar, 80,3% des accouchements ont lieu à l'hôpital ou dans une maternité en présence d'un médecin ou d'une sage-femme. La famille, la matrone et le domicile même ne jouent plus le même rôle qu'en brousse dans cet événement qui est au coeur de la culture traditionnelle.

A quelques exceptions près, l'allaitement maternel reste de règle.

Il se prolonge en moyenne jusqu'à 18,9 mois à Dakar contre 24,3 mois en brousse.

Du fait de l'allaitement prolongé au sein et des carences alimentaires qui commencent dès la fin de la première année, une malnutrition quasi-générale des enfants apparaît entre 1 et 3 ans. De petits centres d'hygiène et de puériculture s'efforcent d'aider les mères pour cette période, mais les traditions restent fortes.

Vers trois à quatre ans, le jeune enfant doit se débrouiller seul; il a souvent été supplanté par la venue d'un nouveau bébé qui réclame les soins de sa mère.

#### LA JEUNE FILLE ET LE MARIAGE

La jeune fille, dès son plus jeune âge, est préparée au mariage. La pression est forte, et une femme non mariée est un poids pour sa famille, voire une honte.

La puberté à Dakar pour les filles se situe à 14,3 ans en moyenne; dès cet âge la famille essaie de la marier au plus vite. Elle se trouve alors peu libre de ses mouvements car, pour les parents, la conservation de la virginité est très importante. De façon formelle aucune relation sexuelle n'est autorisée avant le mariage. Dans la pratique, on voit se dessiner une évolution puissante et rapide sur ces problèmes dans les milieux lycéens à Dakar.

Pour la jeune fille, c'est peu sa mère qui lui indique les mécanismes de la fécondité et les conditions de sa vie conjugale future; elle se contente principalement de mise en garde. La jeune fille est plus ou moins bien informée de ces problèmes intimes par ses aînées ou ses amies. Dans les milieux lycéens il est rare de rencontrer des jeunes filles non averties sur ces questions. Elles sont dans l'ensemble au courant de ces problèmes, de la contraception et des possibilités de se faire avorter.

La jeune dakaroise rêve de s'émanciper rapidement et de vivre une vie à l'occidentale, libérée des contraintes de la polygamie et des multiples grossesses. Elle veut de plus en plus construire sa vie elle-même. Plus de 80% veulent choisir elles-mêmes leur conjoint. (Voir tableau 1 en annexe.)

Mais la réalité est beaucoup plus âpre et finalement encore très traditionnelle. L'âge au premier mariage à Dakar est de 17,5 ans. 50%

des jeunes mariées estiment que ce sont leurs parents qui ont choisi leur conjoint. Une femme sur deux se marie dans un ménage où il y a déjà au moins une autre femme. Leur conjoint est beaucoup plus âgé qu'elles.

Les jeunes filles, qui sont en général contre la polygamie, n'ont souvent pas le choix et lorsqu'elles l'ont, elles cherchent d'abord un mari qui a de l'argent, qui puisse leur faire vivre une "grande vie" (tissus, bijoux, sorties ...); les hommes qui ont ces moyens, sont en général polygames. Le célibat continue à être considéré comme une situation anormale; à 25 ans presque toutes les jeunes filles sont mariées, à 35 ans elles le sont toutes.

Les rituels du mariage sont restés en général très traditionnels et ce sont les parents qui règlent tout depuis les fiançailles; l'évaluation de la dot et des cadeaux, le mariage, coutumier la plupart du temps, et le "*djebelee*" c'est-à-dire cette fête, distincte du mariage, où la femme rejoint son mari.

Ainsi depuis sa puberté la jeune fille subit; elle est cantonnée dans son rôle d'épouse potentielle. Nous verrons par la suite qu'une fois mariée, elle continuera à subir, esclave de son rôle reproducteur.

#### LES SITUATIONS MATRIMONIALES ET LES RELATIONS CONJUGALES

La nuptialité joue un rôle important dans la constitution et la reproduction de la famille. Elle se caractérise à Dakar par une polygamie qui reste importante, cependant qu'une certaine évolution se manifeste. Pour l'ensemble des femmes mariées de 15 à 54 ans

51,8%	sont dans des ménages monogames
33,7%	" " " " où il y a 2 épouses
10,1%	" " " " " " " " 3 épouses
4,1%	" " " " " " " " 4 épouses
9,3%	autre et non déterminé.

A 60 ans les hommes ont 1,9 femmes en moyenne (voir tableau 2 en annexe sur le nombre d'épouses selon l'âge du mari).

En moyenne la femme a 12 ans de moins que son mari. C'est dire combien les seconde ou troisième épouses sont prises jeunes par des maris parfois âgés. C'est précisément de décalage dans l'âge au mariage qui permet la polygamie dans d'aussi fortes proportions. L'âge moyen au premier mariage pour les femmes étant 17,5 ans, celui des hommes se

situe autour de 27-28 ans. (Voir tableau 3 en annexe.)

Dans les jeunes générations, on trouve assez souvent des femmes qui ont un niveau d'instruction supérieur à celui de leur mari.

25% des femmes de 15-19 ans  
8% des femmes de 20-24 ans  
3% des femmes de 25-29 ans.

Cela est dû à l'amélioration rapide de l'instruction jouant sur l'écart de génération entre les conjoints.

Lorsqu'on examine les situations matrimoniales des femmes par âge (voir tableau 4 en annexe), on constate une très forte proportion de femmes mariées, une proportion de divorcée précoce et sensiblement constante à partir de 20-24 ans, ce qui signifie que les femmes se remarient pour la plupart, et enfin un veuvage qui, augmentant sensiblement à 45 ans, montre que les femmes veuves et infécondes éprouvent quelques difficultés à se remarier à cet âge. Ces différents aspects de la vie matrimoniale ont de fortes répercussions sur la vie des femmes et leurs activités qui seront examinées par la suite.

L'âge moyen au premier divorce, particulièrement jeune, est 21,1 ans. Les femmes se remarient en moyenne 26 mois plus tard. Quant à l'âge au premier veuvage il est de 28,9 ans. Il est assez bas du fait de l'âge élevé des maris. Les femmes se remarient alors en moyenne 31 mois plus tard.

Lorsque l'on étudie les liens de parenté du chef de ménage avec les femmes (voir tableau 5 en annexe), on constate que les célibataires et les jeunes divorcées habitent chez leur père. Par contre toutes les femmes mariées n'habitent pas chez leur mari; en effet, dans un couple polygame, le mari établit parfois sa femme dans une concession qui lui est réservée. Il est particulièrement intéressant de constater l'accroissement régulier avec l'âge des femmes qui sont elles-mêmes chef de ménage, ce qui n'est pas sans incidence sur la vie de la famille.

La vie matrimoniale des hommes est un sujet dont les femmes ne peuvent parler avec leur mari et tout se joue au niveau de la jalousie entre les femmes. En régime polygamique, l'homme est tenu par le droit coutumier d'avoir des relations égales avec chacune de ses épouses — en principe à Dakar un roulement de 2 jours pour chacune. Il est cependant enclin à délaisser sa première épouse, usée à un âge précoce par les travaux ménagers et plusieurs maternités en faveur de la seconde plus

jeune. Mais la femme sénégalaise est fière et n'en laissera en général rien paraître à l'extérieur. La jalousie semble le lot de tous les ménages polygames.

Les hommes ont donc leur vie sexuelle à eux et les femmes sont seules, très seules, pour résoudre leurs problèmes de tous ordres. Le plaisir sexuel est l'apanage des hommes, et la régulation des naissances, qui sera examinée plus loin, est un sujet tabou.

## LA FECONDITE

Pour la famille africaine le mariage n'a de sens que si la jeune femme met au monde dès les toutes premières années de mariage, sinon elle est bien vite rejetée ou bien éventuellement sa belle famille se charge de lui trouver une épouse, de préférence plus jeune, capable de perpétuer la famille.

A Dakar l'intervalle moyen entre le premier mariage et la première naissance vivante est de 1,3 ans pour les générations 1942-46 et 0,9 ans pour celles de 1947-51.

Une femme stérile est une malédiction pour sa famille, car elle se révèle inapte à remplir son rôle social. 6% des femmes à Dakar sont cependant stériles. Une femme est ainsi valorisée tout d'abord par sa célérité à se montrer féconde mais aussi par l'intensité de cette fécondité.

L'homme en effet tire une fierté certaine d'une nombreuse progéniture qui lui confère un brevet de virilité. L'enfant est perçu comme un don de Dieu et l'homme veut, pour être en harmonie avec sa foi et ses traditions, mettre au monde le maximum d'enfants surtout mâles qui assureront sa descendance. C'est l'une des justifications masculines de la polygamie.

Pour mieux plaire à leur mari les femmes rivalent pour avoir des enfants et il n'est pas rare de voir des femmes, mères d'une famille déjà nombreuse, aller consulter des médecins ou des marabouts pour avoir d'autres enfants, parce que leur co-épouse va en avoir plus qu'elles. D'autres parmi la minorité qui utilise des moyens contraceptifs modernes, cessent brusquement de prendre la pillule ou se font retirer leur stérilet pour la même raison.

En milieu rural, l'enfant peut constituer un apport économique non négligeable: il peut garder le troupeau, aider à la culture et aux

travaux domestiques etc... Aussi le souci majeur du paysan est-il d'avoir le maximum d'enfants qui pourront l'aider.

Ce schéma demeure en ville malgré l'apport économique négatif que représentent les enfants. L'enfant continue à être considéré comme une assurance contre les incertitudes et les risques de la vieillesse. On a pu estimer les descendance masculines selon l'âge et le nombre d'épouse (voir tableau 6 en annexe).

Du fait de la précocité au mariage des femmes, mais surtout du temps d'allaitement plus court à Dakar (18,9 mois) qu'en brousse (24 mois), la fécondité se trouve particulièrement élevée. Le taux de fécondité générale du moment est de 205°/00 et la descendance finale 6,5 enfants. Le taux de natalité se situe autour de 49°/00.

Or, la mortalité générale est particulièrement faible à Dakar du fait de la répartition par âges, de l'infrastructure médico-sanitaire et par voie de conséquence du faible taux de mortalité infantile 55°/00. Le taux de mortalité générale est ainsi de 14°/00. Il en résulte un taux d'accroissement naturel de 3,5% particulièrement fort (doublement de la population en 20 ans).

Les intervalles entre naissances successives reflètent ce phénomène. (Voir tableau des intervalles 7 en annexe.)

L'intervalle moyen entre grossesses quel que soit leur devenir est de 30,2 mois (5591 intervalles). On peut imaginer de ce fait tout ce qui en découle comme charge maternelle pour les femmes. (Voir tableau 8 en annexe.) Ainsi quand une femme a constitué sa descendance elle a consacré en moyenne quinze ans de sa vie à des tâches maternelles dont cinq enceinte et dix allaitante.

La charge de ses enfants varie en nombre avec l'âge (voir tableau 9 en annexe) et on estime que les femmes de 35-39 ans ont donc en moyenne 5 enfants qui résident actuellement avec elles et dont elles ont la charge.

## LES ACTIVITES ET LES ROLES

La famille à Dakar a perdu ses activités rurales et se préoccupe principalement de sa subsistance par un revenu monétaire. En effet en brousse l'agriculture fournit une grande part d'auto-subsistance; une autre part provient du troc; quant au revenu monétaire, son existence n'est en général pas essentielle pour la survie de la famille. En ville,

par contre, la famille est directement tributaire de l'argent. Le revenu se trouve être vital pour la survie de la famille.

L'homme essaie de trouver un emploi quel que soit et s'y adonne complètement de peur de le perdre. S'il ne peut obtenir d'emploi régulier, il se débrouille pour trouver une activité rémunératrice.

Pour une grande part les enfants vont à l'école; sinon ils jouent en bandes dans les cours et les rues. Très tôt, il s'efforcent de participer à cette quête de revenu et aux activités domestiques.

La travail domestique de la femme en milieu urbain est très différent de celui de la brousse. Elle n'a plus ni corvée de bois ni travaux des champs. Elle se consacre à la cuisine et à ses enfants. De manière générale, la femme identifiée à son rôle reproducteur et à son ménage, est confinée au foyer. Elle peut disposer d'une certaine autonomie économique pour peu qu'elle travaille. (Voir tableau 10 sur l'activité des femmes selon leur situation matrimoniale.)

Autrefois, en ville, le travail féminin signifiait que le mari était incapable de subvenir aux besoins de sa femme, mais, la dégradation des conditions de vie est telle que les femmes rivalent d'imagination pour trouver une occupation qui leur permette de participer au revenu familial et d'avoir, de ce fait, une certaine indépendance financière.

Les activités effectuées par les femmes se concentrent essentiellement dans le petit commerce (vente de beignets, d'arachide, de fleurs ...). Ce type d'activité apparaît chez les femmes à partir de 30 ans (9,5% des femmes) et devient de plus en plus fréquent avec l'âge (25% des femmes de 50 à 54 ans). Peu de femmes (6% environ) obtiennent des emplois salariés (conserverie, fabrication, personnel de maison ...) à l'exception de celles qui ont reçu une formation supérieure (secrétariat, secteur para-médical ...) mais dont le nombre est extrêmement restreint. (Voir la répartition des niveaux d'instruction tableau 11 en annexe.)

Compte-tenu des structures de l'emploi et des activités à Dakar des estimations de revenu ont pu être faites pour les ménages. On peut considérer que la grande majorité des familles n'a pas un revenu mensuel dépassant 15.000 FCFA par mois. Ce revenu ayant d'ailleurs eu tendance à diminuer au cours des dix dernières années. Pour les ménages plus aisés, qui représentent une minorité, le revenu oscille autour de 50.000 FCFA. Ce revenu par contre tend à augmenter régulièrement — en



particulier — depuis les mesures sociales prises en faveur des salariés et les fonctionnaires.

Cependant l'entraide familiale est un phénomène important en ville; il se trouve toujours un oncle ou un cousin plus aisé qui peut soulager les plus démunis. Ainsi un ménage qui a de l'argent attire d'autres membres de la famille moins aisés, ce qui établit une certaine redistribution des revenus.

Les dépenses alimentaires sont compressées au maximum au profit d'éléments de prestige, en particulier le vêtement et certains produits manufacturés (vélo à moteur, voiture, réfrigérateur ...).

La confrontation permanente, beaucoup plus forte en ville qu'en brousse, fait que les éléments de prestige féminin revêtent une importance toute particulière. Le paraître est une préoccupation constante qui se reflète dans l'achat de tissus, de perruques, de parfum, etc. ...

#### LES REGULATEURS TRADITIONNELS DE LA FAMILLE

Dans les sociétés traditionnelles un certain nombre de régulateurs de la famille existent qui permettent d'obtenir un équilibre à l'intérieur de celle-ci tout aussi bien qu'avec son environnement.

Les principaux régulateurs sont l'existence de la famille élargie, l'allaitement prolongé et la régulation naturelle des naissances, les interdits sexuels, la pratique de l'avortement et le haut niveau de mortalité.

La famille traditionnelle sénégalaise regroupe des individus de plusieurs familles restreintes unies par des liens de parenté. Ce groupe amortit, absorbe et dilue les chocs de toutes natures. La solidarité y est forte et la plupart des décisions sont collectives.

Une pratique de l'espacement des naissances est suivie assez strictement en brousse où les structures socio-culturelles ont encore un impact très fort sur le couple. L'allaitement est prolongé au moins jusqu'à deux ans en moyenne et pour préserver la femme contre une nouvelle grossesse, on l'envoie fréquemment chez ses parents où elle demeurera pendant toute la durée de l'allaitement. Les femmes qui restent chez leur mari s'abstiennent de toute relation sexuelle de crainte d'empoisonner leur enfant. En effet une croyance populaire interdit aux femmes qui allaitent d'avoir des rapports sexuels car "le fait tournerait et empoisonnerait l'enfant". Pour celles qui reprennent

leurs relations sexuelles, divers contraceptifs traditionnels, plus ou moins efficaces, existent. En cas d'échec, des pratiques traditionnelles d'avortement sont utilisées (essentiellement à base d'écorces, de plantes ...).

Mais il ne faut pas oublier que le principal régulateur est constitué par le très haut niveau de mortalité, particulièrement la mortalité des enfants. Lorsqu'un enfant sur deux n'atteint pas l'âge de cinq ans, il est absolument nécessaire de mettre au monde une nombreuse progéniture qui puisse assurer une descendance adulte nécessaire à l'épanouissement et à la survie du groupe. C'est ici la principale raison du rôle social de reproductrice affecté à la femme.

L'ensemble de ces pratiques et de ces contingences ont abouti en brousse à des sociétés traditionnelles stables qui sont adaptées à leur environnement et dont l'équilibre à court terme n'est pas menacé (sauf en cas de disette ou d'évolution rapide de la mortalité).

#### LES CAUSES ET LES MODALITES D'EVOLUTION DE LA FAMILLE EN MILIEU URBAIN

On constate que ces régulateurs classiques éclatent ou sont parfois inadéquats en milieu urbain. Cela tient principalement à la finalité et au mode de vie foncièrement différent du couple et de la famille, mais aussi à des phénomènes tels que la scolarisation, l'émancipation des femmes, la pression économique et à la chute très forte de la mortalité des enfants.

Nous avons vu que la vie familiale à Dakar est bien différente de celle de la brousse. Les cadres traditionnels supportant les rôles sociaux ont tendance à disparaître. Les cellules familiales sont dispersées et on assiste à une nucléarisation progressive de la famille. De ce fait les normes socio-culturelles s'estompent ainsi que les contingences qui en découlent. L'enfant qui était l'enfant du groupe, devient de plus l'enfant du couple. Les femmes quoique maintenues dans leur rôle principal de reproducteur, voient leur vie changer. Elles disposent de plus de temps libre (travaux domestiques moins lourds), se frottent à une plus grande diversité (56% des femmes déclarent s'entretenir fréquemment avec leurs voisins de problèmes intimes: grossesse, santé, problèmes conjugaux), essayent de s'émanciper par rapport au carcan traditionnel concernant le mariage, les rapports sexuels, le travail et déjà, pour les plus évoluées, par rapport à la grossesse.

Tout ceci est dû à l'impact de la ville sur les structures, sur les statuts, sur les esprits. Ses principales manifestations sont l'intense circulation des idées et de l'information. Les véhicules en sont la radio (76% des femmes déclarent l'écouteur presque tout le temps), la scolarisation dont l'évolution est rapide et surtout, les multiples problèmes auxquels se trouve confrontée la cellule familiale qui l'obligent à sortir d'elle-même et de ses cadres traditionnels pour s'intégrer au milieu urbain. Les régulateurs classiques sont soit inexistantes, tel que la famille élargie, soit débordés ou transformés.

La mortalité des enfants est beaucoup plus faible et tend à diminuer rapidement (voir tableau 12 en annexe). Il en résulte une survie importante des enfants dont la famille prend lentement conscience lorsqu'elle se voit confrontée aux problèmes économiques entraînés par cette situation (logement, école, alimentation ...).

La pression économique et les problèmes d'emploi sont les deux facteurs directs qui perturbent le plus la cellule familiale en milieu urbain.

L'allaitement prolongé tend également à diminuer; on a vu l'impact important que cela peut avoir sur la fécondité. L'introduction timide du biberon et des aliments de sevrage en sont l'une des causes; le désir d'émancipation de la femme par rapport à l'allaitement en est une autre.

Les pratiques d'espacement traditionnelles des naissances s'en trouvent ainsi perturbées. Le mari ne coopère pas, n'aide pas sa femme à respecter l'abstinence post-partum, le contrôle social n'existant plus. L'abstinence de 40 jours prescrite par le Coran est malgré tout respectée. Les grossesses rapprochées ne sont plus vécues comme une honte, mais plutôt comme une fatalité. Cet état de fait est concrétisé par l'expression "faire la nef" qui contient plus une notion de hasard et de malchance que de culpabilité.

Le femme ressent assez durement l'abstinence sexuelle qui éloigne d'elle son mari au profit de ses co-épouses ou d'autres femmes. Cette pratique, lorsqu'elle subsiste, est donc bien souvent source de jalousie, de mauvaise humeur et de rancœur.

Ces bouleversements de la famille entraînent diverses réactions. La prostitution en est une, ainsi que les avortements provoqués principalement chez les jeunes filles.

Les femmes sont assez bien informées des conséquences et des risques des avortements sur un plan physique. Elles citent à 75% stérilité, maladie ou mort. Par contre elles sont très réticentes à parler des moyens abortifs qui sont le plus souvent la nivaquine, l'indigo et des plantes.

L'avortement provoqué est, pour les femmes, le meilleur moyen de maîtriser leur fécondité dans la mesure où les divers contraceptifs traditionnels ne sont pas des plus efficaces. Ces avortements se font dans des conditions hygiéniques désastreuses. Celles qui n'ont pas recours à l'avortement provoqué subissent alors leurs maternités rapprochées.

La recrudescence de la criminalité et des vols, réaction classique à l'inadaptation et aux difficultés économiques, témoignent du malaise.

Mais une conséquence positive est le désir intense qu'ont les individus à s'instruire, à s'informer pour trouver des solutions aux nouveaux problèmes auxquels ils se trouvent confrontés et pour lesquels la culture traditionnelle et ses mécanismes régulateurs ne trouvent plus de solution. Par exemple 75% des femmes désireraient que soient créés des centres d'hygiène, de puériculture et de planning familial.

Dans les classes supérieures à Dakar une petite minorité commence à planifier sa famille. Ce sont des cas rares car très peu de maris tiennent compte des aspirations de leurs épouses. En effet pour les hommes, par la planification familiale, la garantie de fidélité de leurs épouses est remise en question; si les femmes sont protégées contre une éventuelle grossesse, elles peuvent à ce moment les tromper disent-ils.

L'ensemble des femmes désirent s'informer, et il est intéressant de noter que 30,5% des femmes de 13 à 54 ans déclarent connaître une méthode contraceptive moderne et que 50% de celles qui ont autour de 20 ans le déclare. L'incidence de la scolarisation est ici déterminant. (Voir tableau 13 en annexe.)

## CONCLUSION

Il s'agit là de remèdes individuels et les problèmes d'ensemble restent posés. En effet le Code de la Famille Sénégalais, entré en vigueur le 1er janvier 1973, essaie, de façon assez formelle, de rétablir dans le cadre de la polygamie un équilibre entre les époux. Cela constituera un premier pas lorsque les normes culturelles héritées

de plusieurs siècles de traditions auront évolué.

Les quelques initiatives prises pour l'introduction progressive de la régulation des naissances dans le cadre des services de protection maternelle et infantile restent timides et n'insistent de toute façon pas assez sur l'épanouissement du couple et l'équilibre qui celui-ci doit chercher. La lutte contre l'infertilité, problème majeur en Afrique, est trop souvent absente de ces préoccupations.

Actuellement ce sont donc les couples "modernes", "riches", "évolués" qui peuvent se permettre de penser à l'équilibre de leur famille, gérer leur budget, désirer ou ne pas désirer un enfant.

La grande masse des familles urbaines en sont à rechercher leur identité et à trouver un peu d'argent pour survivre. Leur parler de régularisation de la famille est utopique et souvent maladroit.

Tous les problèmes psycho-sociologiques liés à l'urbanisation se trouvent ainsi posés. Le Sénégal peut-il résoudre ses problèmes d'urbanisation par des mesures purement économiques, ou doit-il les inclure dans une politique de population? Les réponses apportées et les modèles suivis seront-ils, comme trop souvent, ceux de la culture occidentale, ou existe-t-il des voies spécifiquement africaines qui conservent les valeurs liées à la famille tout en y recherchant un nouvel équilibre.

#### Summary

#### The Family in Dakar — Characteristics and Social Behaviour

Benoît Ferry

The idea of family life is rooted in African culture, constituting a basic social and psychological referent. The traditional family finds itself confronted by the rapid processes of urbanization in the cities, and is caught up in a set of profound social changes which threatens to reform its structural base and its traditional functions.

Taking its point of departure from the findings of a fertility survey carried out in Dakar (Senegal) by the Department of Demography of the ORSTOM research centre, the paper discusses the impact of urbanization on the traditional family in Senegal, highlighting the fact that a

set of unique characteristics and behaviours have emerged in the urban setting, contrasting with those in the rural setting.

Marriage, conjugal roles and relations, fertility, child-care and the changing context of family life in the urban setting are all discussed from the survey results. The family finds itself occupying much less living space than in the rural area. While it is true that monogamous unions are on the increase, there still is a high incidence of polygyny (48.2% of married women aged 15-54 years are in polygynous unions), and the wife is usually much younger than the husband.

The woman is socially pressured into married life quite early (the average age of first marriage for women being 17.5 years) and into bearing many children. Breast-feeding remains the norm in the city, but the period of breast-feeding is shortened, and so is the period of child-spacing. The fertility rate is therefore higher than in the rural area, and nutritional deficiencies characterize the first few years of life of the child.

The traditional mechanisms which regulated family life in the past now prove inadequate in face of the unique problems of the urban setting, and families are caught up in the competitive race for monetary earnings as a condition of survival. The author attempts to describe the social changes taking place in the urban family, thus demonstrating that there has not yet emerged a normative model of the urban family, but that the family, confronted by the rapid changes of urban life, is in search of stability and a new identity.

TABLEAUX ANNEXES<sup>1</sup>

L'ensemble de ces tableaux concernent le Cap-Vert (agglomération de Dakar); ils sont extraits de: B. Ferry, "Etude de la fécondité à Dakar (Sénégal): Objectifs, méthodologie et résultats", *Travaux et Documents*, ORSTOM, Paris (A paraître).

Tableau 1

Selon l'âge des célibataires qui choisira le conjoint?

Age	Choix personnel	Choisi par les parents	N S P	Total
15-16 ans	80,0	13,6	6,8	100
17-19 ans	83,6	14,6	1,8	100
20 ans et +	83,4	16,6	-	100

Tableau 2

Selon l'âge du mari, nombre moyen d'épouses

Age du mari	20-29	30-39	40-49	50-59	60 et +
Nbre moyen d'épouses	1,1	1,5	1,6	1,8	1,9

Tableau 3

Ecart d'âge entre mari et femme selon l'âge de la femme

Groupe d'âge de la femme	17-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Age moyen du mari	37,2	36,6	39,7	44,6	49,3	54,3	59,4
Ecart en faveur du mari	18,7	14,1	12,2	12,1	11,8	11,8	11,9

<sup>1</sup> La somme des pourcentages dans chaque catégorie n'est pas toujours égale à 100, certains des chiffres ayant été arrondis.

Tableau 4

Situation matrimoniale actuelle des femmes du Cap-Vert selon leur âge

Age	Celibataires	Mariées	Divorcées	Veuves	Autres	Total
13-14	100	0	0	0	0	100
15-16	87,0	9,3	3,7	0	0	100
17-19	52,5	39,2	3,3	0	5,0	100
20-24	22,7	67,5	6,9	0	2,5	100
25-29	4,3	87,1	6,5	0,5	1,6	100
30-34	1,0	87,5	6,3	2,1	3,1	100
35-39	0,9	92,7	5,2	1,3	0	100
40-44	0	87,9	5,9	4,9	3,2	100
45-49	0	77,9	7,8	12,8	1,4	100
50-54	0	78,4	7,2	13,4	1	100

Tableau 5

Répartition des liens de parenté du chef de ménage avec les femmes selon l'âge des femmes

Age	Mari	Père	Femme elle-même GM	Autres	Total
15-19	9,2	46,6	-	44,2	100
20-24	25,1	31,0	2,0	41,9	100
25-29	57,0	9,7	4,8	28,5	100
30-34	63,0	4,2	7,8	25,0	100
35-39	73,4	3,0	7,7	15,9	100
40-44	71,9	0,5	14,1	13,5	100
45-49	57,1	1,4	23,6	17,9	100
50-54	59,0	-	27,0	14,0	100



Tableau 6

Estimation du nombre moyen d'enfants par homme selon  
le nombre de ses épouses et son âge

Age de l'homme	1 femme	2 femmes	3 femmes
20-29	1,6		
30-39	3,9	5,8	
40-49	5,8	8,0	10,0
50-59	6,0	8,2	10,7
60 et +	7,0	9,3	13,0

Tableau 7

Intervalles moyens en mois avec la naissance suivante

	Intervalle en mois	Nbre de cas
après un mort-né ou un avortement	22,2	346
après un enfant né vivant décédé au cours du premier mois	26,1	154
après un enfant né vivant décédé au cours de sa première année	28,9	227
après un enfant né vivant décédé au cours de sa seconde année	30,5	175
après un enfant né vivant qui survit au delà de 2 ans	30,9	4384

Tableau 8

Nombre moyen d'années qu'une femme mariée a passée enceinte ou à  
allaiter selon son âge actuel

Age actuel	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Nbre moyen d'an en état de gros	0,8	1,6	2,9	3,9	4,7	4,9	5,0
Nbre moyen d'an d'allaitement	1,1	3,0	5,4	7,5	9	9,5	10,1
Nbre total d'an liées à la maternité	1,9	4,6	8,3	11,4	13,7	14,4	15,1

Tableau 9

Nombre d'enfants vivants résidant actuellement avec leur mère selon leur âge et celui de leur mère

Age de la mère	Nbre d'enfants résidants de moins de 5 ans	Nbre d'enfants résidants de moins de 10 ans	Nbre d'enfants résidants de moins de 15 ans	Nbre total d'enfants résidants
20-24	1,10	1,47	1,49	1,49
25-29	1,52	2,82	3,35	3,39
30-34	1,31	2,59	3,56	3,93
35-39	1,15	2,55	3,76	5,09
40-45	0,53	1,60	2,64	4,43
45-49	0,11	0,76	1,58	3,83

Tableau 10

Activité rémunérée selon la situation matrimoniale des femmes

	Mariée	Veuve	Divorcée
Actives	14,6	25,0	26,2
Inactives	85,4	75,0	73,8
Total	100	100	100

Tableau 11

Niveau d'instruction pour 100 femmes de chaque groupe de génération

NI	Ages					
	13-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35 et +
Aucune instruction	36,0	50,0	65,0	83,3	90,1	93,0
Primaire sans diplôme	52,0	22,4	12,3	5,9	5,2	3,1
Secondaire jusqu'en 3e	12,0	23,6	13,3	4,3	2,6	1,0
BEPC et au delà	-	1,1	3,5	2,7	1,6	0,5
Non déclaré	-	2,9	5,9	3,8	0,5	2,4
Total	100	100	100	100	100	100

Tableau 12

Estimation de la baisse de la mortalité infantile à  
Dakar (à partir de l'enquête de fécondité)

Période	Taux de mortalité infantile °/00
1940-49	145
1950-59	80
1960-64	60
1965-69	57

Tableau 13

Pourcentage de femmes de 13 à 54 ans déclarant connaître au moins  
une méthode contraceptive moderne selon le niveau d'instruction

Niveau	Pourcentage
Bac et au-dessus	100%
BEPC, Seconde, Première, Terminale	88%
Certificat d'étude et classes secondaires	65%
Classes primaires	43%
Aucune instruction	21%

## Bibliographie

- CALDWELL, J.C. and OKONJO, C. (1968)  
*The Population of Tropical Africa*, London, Longmans, Green and Co.
- CANTRELLE, P. and LERIDON, H. (1971)  
"Breast-feeding, Mortality in Childhood and Fertility in a Rural Zone of Sénégal", *Population Studies*, 25 (3):505-553.
- CANTRELLE, P. (1972)  
"Eléments d'enquête CAP sur Pikine (Sénégal)", Communication personnelle.
- CENTRE CULTUREL LEBRET - SERVICE OECUMENIQUE D'ENTRAIDE - DAKAR (1975)  
"Le Planning Familial au Sénégal", *Table ronde*, mai-juin 1973.
- FERRY, B. (1976)  
"Données récentes sur la fécondité à Dakar (Sénégal)", *Population*, 31 (3):717-722.
- FERRY, B. (1976)  
*Etude de la fécondité à Dakar (Sénégal), Objectifs, Methodologie et Résultats*, Paris, ORSTOM (A paraître).
- GOMIS, G.J. (1972)  
"Le code de la famille et vous", Articles dans "*le Soleil*" quotidien Sénégalais du 2 au 12 juin 1972.
- KANE, E. et FERRY, B. (1973)  
"Eléments de bibliographie sur la place et le rôle de la femme au Sénégal", *Document de travail du Conseil Economique et Social du Sénégal*, Non publié.
- MARTIN, V. (1970)  
"Structure de la famille chez les Serers et les Wolofs au Sénégal", *Population*, 25 (4):771-798.
- MASSE, G. (1969)  
*Croissance et développement de l'enfant à Dakar*, Paris, C.I.E.
- PRADERVAND, P. (1973)  
"Les politiques de population en Afrique francophone de l'Ouest. Obstacles et possibilités", Thèse de 3ème cycle de Sociologie, Université de Paris.
- SAVANE, M.A. (1974)  
"Les Sénégalais face à la contraception", Rennes, cours à l'ENSP section Santé et Protection Familiale, multigr.
- VAUGELADE, J. et col. (1970)  
"Les unités collectives et l'urbanisation au Sénégal Etude de la famille Wolof", Colloque de Talence, CNRS-ORSTOM, sept-oct. 1970.



Offprint from

un tiré-à-part

CHANGING AFRICAN FAMILY No.4

L'EVOLUTION DE LA FAMILLE AFRICAINE No.4

MARRIAGE, FERTILITY AND PARENTHOOD IN WEST AFRICA

MARIAGE, FECONDITE ET ROLE DES PARENTS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Papers from the XVth Seminar  
of the International  
Sociological Association  
Committee on Family Research,  
Lomé, Togoland, January 1976.

Actes du XVe Colloque du  
Comité de la recherche sur  
la famille de l'Association  
Internationale de Sociologie,  
Lomé, Togo, janvier 1976.

Edited by C.Oppong, G.Adaba, M.Bekombo-Priso, J.Mogey.



Department of Demography  
Research School of Social Studies  
The Australian National University, Canberra

B 1986